

Intitulé du cours : Inégalités économiques

L2 – S4 – 2025- 2026

Nom du responsable de cours : Michaël Zemmour

Email : michael.zemmour@univ-lyon2.fr

Eléments de l’Unité d’Enseignement :

CM de 20 heures

Prérequis :

Notions générales d’économie (principaux concepts de la science économique).

Objet du cours :

Les inégalités sociales sont un phénomène multi-dimensionnel, qu’on peut caractériser comme un accès différencié à des ressources rares et des capacités socialement valorisées. L’économie s’intéresse en particulier à la dimension monétaire des inégalités sociales : les inégalités de revenu, de patrimoine, et dans une certaine mesure les inégalités d’éducation. Son premier rôle est de les mesurer pour objectiver le degré des inégalités et leur évolution. Son second rôle est de comprendre les mécanismes de production et de reproduction des inégalités économique et l’effet des politiques publiques pour contenir ou amplifier ces inégalités. Le cours se présente comme une introduction aux grands faits stylisés, aux principaux outils de mesure des inégalités, et aux principaux mécanismes de production et de reproduction des inégalités.

Objectifs pédagogique :

Les étudiant.e.s devront comprendre et savoir manipuler les statistiques économiques concernant les inégalités de revenu et de patrimoine : vocabulaire et tournures de phrases appropriées, concepts (revenu, ménage, patrimoine, niveau de vie...), indicateurs, type de données.

Les étudiant.e.s devront pouvoir décrire des raisonnements impliquant des mécanismes fondamentaux de production et de reproduction des inégalités.

Les étudiant.e.s devront pouvoir appréhender sans contresens les analyses sur l’effet des politiques fiscales et de redistribution.

Plan de cours indicatif (susceptible de modification au cours de l'enseignement)

1. La mesure des inégalités
 - a. Panorama des inégalités en France et dans le monde
 - b. Concepts et mesures
2. Production et reproduction des inégalités
 - a. Le partage capital travail
 - b. Le lien patrimoine revenu
 - c. Les inégalités de revenu du travail
 - i. Déterminants économiques
 - ii. Déterminants structurels et discriminations
3. Les politiques publiques de réduction des inégalités

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences :

Examen terminal (écrit) d'une durée d'1h30.

Repères bibliographiques :

- Askenazy (2019), Partager les richesses, Paris, Odile Jacob.
Banerjee A., Duflo E. (2014), Repenser la pauvreté, Points Seuil.
Carcillo S., Valfort M.A (2018), Les discriminations au travail, Femmes, ethnicité, religion, âge, apparence, LGBT, Sciences Po.
Milanovic B. (2019), Inégalités mondiales, le destin des classes moyennes, les ultra-riches et l'égalité des chances, La Découverte, 2019 (traduction française, 2016 éd. originale)
Piketty T. (2013), Le Capital au XXIe siècle, Le Seuil.
Piketty T. (2021), Une brève histoire de l'égalité, Le Seuil. (en particulier le chapitre 6)
Saez E., Zucman G. (2020), Le Triomphe de l'injustice - Richesse, évasion fiscale et démocratie, Le Seuil.
Silvera R. (2014), Un quart en moins. Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaire, La Découverte.
Verdugo G. (2017), Les nouvelles inégalités du travail, pourquoi l'emploi se polarise, Presses de Sciences Po.